

des intérêts de l'industrie. L'intention de la Législature de Québec en accordant ce bonus était d'encourager et d'augmenter l'exportation du beurre en Angleterre. Il s'agit de savoir si l'octroi d'un bonus a été avantageux ou contraire aux intérêts de l'industrie du beurre à la campagne; telle est la question à résoudre.

Tandis que M. A. A. Ayer déclare que, selon lui, il est résulté un grand bien de la distribution du bonus, M. A. J. Brice prétend que le dit bonus n'est ni plus ni moins que de l'argent gaspillé. Pour lui, au lieu d'avoir été profitable à l'industrie beurrière, l'octroi d'un bonus lui a fait du tort. A part un unique cas, il ne s'est pas fabriqué une seule livre de beurre dans cette province comme résultat du bonus. Il semble que les personnes qui ont fabriqué du beurre à Montréal avec le lait et la crème venus de la province d'Ontario ont eu une bonne part du bonus et ainsi ils ont établi leur commerce aux frais de la province. Quand les règlements ayant trait au bonus sont venus en force, ce sont seulement les privilégiés qui en ont eu connaissance, cette connaissance se rapporte à un très petit nombre de crémeries.

M. Brice propose ensuite une résolution en conséquence dont nous ne reproduisons pas les termes un peu vifs, cette résolution n'ayant pas été soumise au vote faute d'un second pour l'appuyer.

M. Ayer rétorque qu'il est surpris d'entendre dire à M. Brice que l'octroi du bonus n'a pas été un succès. Des milliers de circulaires ont été adressées aux crémeries et au commerce au sujet des règlements concernant le bonus, et si les intéressés n'ont pas eu les informations nécessaires c'est parcequ'ils ne les ont pas lues.

M. A. Hodgson est d'avis que l'Association se prononce de toutes ses forces contre l'octroi de bonus qui n'ont aidé la campagne en aucune façon. Il dit que l'amélioration dans les appareils réfrigérants et les facilités d'expédition apportées par le gouvernement fédéral ont plus fait pour la campagne que toute autre chose et il propose :

“ Qu'un comité soit nommé pour préparer une résolution demandant de cesser le système d'octroi de bonus aux crémeries et de reporter les sommes votées à cette fin sur une augmentation et une amélioration des moyens de réfrigération tant sur eau que sur terre.”

La motion est acceptée et le co-

mité suivant est nommé pour rédiger la résolution : MM. E. A. Brice, A. W. Grant, P. W. McLagan, Jas. Dalrymple et W. Nivin.

LA SITUATION ACTUELLE ET LA POLITIQUE DES TRADE-UNIONS.

(Suite)

L'ensemble des *Trade Unions*, ne comprend pas, au dire de M. Paul de Rousiers, plus de 1,500,000 membres, soit ajoute t il, un cinquième des ouvriers mâles, mais *the best men belong to the Unions*, ce sont les meilleurs hommes qui font partie des Unions, c'est l'élément le plus actif à tous les points de vue, le plus intelligent de la masse ouvrière, et si le reste de cette masse n'est pas affilié aux associations, il n'en subit pas moins leur impulsion, il en constitue l'armée de réserve. Les principes de leurs chefs peuvent se résumer dans ces mots prononcés en 1891, à l'ouverture du congrès de Newcastle par M. Thomas Burt, secrétaire parlementaire du *Board of Trade* et ancien ouvrier mineur : “ *Never bother yourselves about the unattainable and do not trouble yourselves for a moment about the inevitable* — Ne vous inquiétez jamais de ce que vous ne pouvez atteindre, et ne vous troublez pas de ce que vous ne pouvez éviter.” C'est là une sage maxime, bien conforme au génie anglo-saxon, toujours pratique et peu disposé à se laisser entraîner aux chimères. Si avancé que soit le socialisme de certains d'entre les *leaders* du mouvement unioniste, ils ne négligent aucune petite amélioration, tel John Burns qui se félicitait en attendant le *millenium* de la nationalisation de la terre, d'avoir fait établir deux terrains publics de *lawn-tennis* dans le parc de Battersea.

Trait remarquable et qui est en core un caractère général de l'esprit anglais, presque tous ces hommes ont de fortes convictions religieuses sur lesquelles ils appuient des doctrines morales fort élevées. Beaucoup des chefs des mineurs font partie de la secte des méthodistes et sont, depuis leur jeunesse, des *local preachers*, des prédicateurs volontaires : l'un d'eux, Albert Stanley, a commencé à prêcher dès l'âge de quatorze ans, suivant l'exemple de son père. Pour être les apôtres de l'association, ils ne croient nullement à la faiblesse irrémédiable de l'individu : “ Ce dont le monde a besoin, ce n'est pas d'intelligence, c'est le caractère, disait John Burns, le principal des députés ouvriers,

et tous ses collègues des Unions professent que c'est l'homme lui-même qui fait avant tout sa destinée. M. de Rousiers, raconte que dans une petite ville du Staffordshire, il entendit développer la théorie suivante : “ Un homme très savant et très au courant des questions d'atavisme a constaté à la suite de nombreuses observations que, dans les actes d'un individu donné, il y a 10 o/o de responsabilité atavique, et 90 o/o de responsabilité individuelle. Ainsi, lorsque vous rencontrez un insuccès, n'allez pas en accuser cette vieille canaille de grand-père... Nous ne savons pas quelle est la valeur scientifique de cette doctrine, mais elle est à coup sûr moins démoralisante que celle qui tend à soustraire l'homme à la responsabilité de ses actes pour les reporter sur ses ancêtres et répand la croyance à l'inanité de tout effort individuel.

La sagesse seule des chefs ne suffirait pas à assurer le succès des Unions, mais elle est complétée en Angleterre par la sagesse de leurs membres; l'une des preuves en est la régularité avec laquelle sont payées les cotisations. Les règlements sont, du reste, inflexibles sur ce chapitre; au bout d'un petit nombre de semaines, le syndicat qui se trouve en retard est rayé, sauf, bien entendu s'il est malade ou en état de chômage forcé, auxquels cas il est secouru; et les cotisations sont très élevées: 1 shilling, quelquefois 1 sh. 6 d; dans presque toutes les Unions anciennes et puissantes. Pour s'imposer une charge aussi sérieuse, il faut qu'un ouvrier soit sobre, prévoyant, économe. Ainsi, se trouve justifié le mot que nous citons plus haut : *The best men belong to the Unions*. Les sommes ainsi recueillies par les Unions sont divisées en plusieurs parties: d'abord, un fonds pour permettre de soutenir des grèves; puis, des réserves destinées à assurer le service des secours aux membres en cas d'accident, de maladie, de chômage et même des pensions de retraite pour la vieillesse. Comme le fait justement remarquer M. de Rousiers, et c'est du reste un fait d'expérience, la richesse des Unions est plutôt une garantie de modération; avant de risquer de perdre leurs réserves, elles pèsent soigneusement les chances de succès, examinent si le litige est assez sérieux pour motiver une grande dépense et ne se risquent pas à la légère.

Esprit pratique, valeur morale, culture intellectuelle des chefs, personnel composé de l'élite des ouvriers de métier, intérêt actif porté